

L'hon. M. GARDINER: Je pourrais faire remarquer que la situation était aussi grave il y a une semaine ou deux, alors que mes honorables amis voulaient que nous passions trente wagons de pommes de terre aux Etats-Unis. Effectivement, ces wagons sont allés aux Etats-Unis. Il y a deux façons d'envisager ce problème. Si nous concluons des arrangements pour expédier des pommes de terre aux Etats-Unis alors que le Canada en manque, il faudra que quelqu'un voie à nous en remettre une partie.

M. HATFIELD: Je ne dis pas que nous ne devrions refuser de les laisser entrer au Canada, mais je dis que nous ne devrions pas accorder une prime en pareille occurrence.

M. CRUICKSHANK: Monsieur le président, je veux poser une question concernant le directeur du service des marchés qui touche un traitement de \$8,500. Je crois me conformer au Règlement en posant pareille question. Quelles sont les fonctions de ce fonctionnaire, (si, vraiment, il a quelque chose à faire) quand il s'agit de proposer des primes?

L'hon. M. GARDINER: Le directeur des marchés est membre de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et il doit évidemment avoir son mot à dire quand il s'agit d'accorder des primes. Si l'honorable député veut attendre l'examen de ce crédit-là, nous pourrions étudier cette question sans perdre de temps ni de salive.

M. CRUICKSHANK: Je n'aime pas entendre le ministre dire qu'il y aurait perte de temps et de salive. Depuis deux semaines, je m'efforce d'obtenir ce renseignement au comité de l'agriculture. C'est là que j'ai tout d'abord formulé ma motion, et le comité ne l'a pas transmise à la Chambre dans son rapport. Pourquoi l'a-t-il fait, je l'ignore; c'est peut-être parce que certains honorables députés ont soutenu qu'un débat au comité éviterait la discussion à la Chambre. Voici la motion qu'a adoptée le comité de l'agriculture:

Que son ordre de renvoi soit étendu de façon à comprendre l'étude des industries laitière et avicole ainsi que toutes les autres branches de la production agricole, y compris l'élevage et la préparation et la vente de tous les produits de la ferme.

Pourvu que nous réussissions à vendre nos produits, peu m'importe que le directeur du Service des marchés touche \$8,500 par année, mais ce que je veux savoir et ce que j'ai voulu apprendre du comité, c'est de qui il reçoit ses conseils au sujet des primes. Je ne blâme pas du tout le ministère de l'Agriculture, mais je veux savoir qui est chargé de

[M. Hatfield.]

cette tâche. Si la question relève d'une tierce personne, je veux savoir qui est cette personne. Ma question est claire et précise. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre consulte-t-elle le directeur du Service des marchés avant de déterminer les montants des primes accordées sur les produits agricoles?

L'hon. M. GARDINER: Quand le ministère de l'Agriculture accorde des primes, c'est lui qui les accorde. Nous avons une commission des vivres qui est chargée d'établir les primes, et le directeur du Service des marchés fait partie de cette commission. Nous consultons nos hauts fonctionnaires intéressés. Les primes sont accordées à la lumière des renseignements obtenus par tout le pays. Toutefois, cette question pourra être étudiée plus facilement lorsque nous en serons aux crédits de guerre.

M. PERLEY: Les détails des dépenses relatives aux services des marchés se trouvent à la page 66 du budget des dépenses. On remarquera que le deuxième poste, celui du commissaire de l'agriculture, ne comporte pas de montant. Le ministre voudrait-il expliquer cette omission? De plus, le crédit pour l'aide temporaire est beaucoup plus élevé. Peut-être nous donnera-t-il des renseignements à ce sujet également.

Le ministre pourrait expliquer au comité quelle collaboration existe, si toutefois il croit qu'il y en a, entre les ministères du Commerce et de l'Agriculture dans le domaine de la vente des produits agricoles. Nous admettons tous, je crois, que le crédit relatif aux services des marchés est un des plus importants. Les divers postes de ce crédit se rapportent, pour la plupart, au marché domestique. Nous sommes tous d'accord, je crois, pour demander au ministre de déployer tous les efforts possibles afin de trouver des débouchés à l'étranger pour nos produits agricoles, surtout en vue des événements qui suivront la clôture des hostilités, pendant la période de reconstruction. Quelle mesure de collaboration existe-t-il entre ces deux ministères dans la vente de nos produits agricoles?

L'hon. M. GARDINER: Les membres du comité se rappellent sans doute qu'il y a environ deux ans, M. Allan, alors commissaire de l'agriculture, a perdu la vie en se rendant en Grande-Bretagne. Le navire sur lequel il avait pris place fut coulé. L'an dernier, nous n'avons pas présenté de crédit concernant le commissaire de l'agriculture. Depuis, M. Robertson a été nommé à ce poste et il s'est rendu en Grande-Bretagne tout dernièrement. Il est devenu notre nouveau commissaire de l'agriculture.